Marcel FOURNIER sociologue, département de sociologie, Université de Montréal directeur de la revue Sociologie et Sociétés.

(1976)

"Sciences sociales, idéologie et pouvoir"

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca
Site web: http://pages.infinit.net/sociojmt

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Site web: http://www.uqac.uquebec.ca/zone30/Classiques des sciences sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi Site web: http://bibliotheque.uqac.uquebec.ca/index.htm

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Marcel Fournier, "Sciences sociales, idéologie et pouvoir". Un article publié dans la revue *Possibles*, Montréal, vol. 1, no 1, automne 1976, pp. 99-110.

- M. Marcel Fournier est sociologue à l'Université de Montréal et directeur de la revue Sociologie et Sociétés.
- [M. Fournier nous a autorisé à diffuser la totalité de son œuvre publiée au Québec, le 12 décembre 2002]

marcel.fournier@umontreal.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points. Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format LETTRE (US letter), 8.5" x 11")

Édition complétée le 3 avril 2004 à Chicoutimi, Québec.



Table des matières

Introduction

- I.
- <u>De l'Université au Sénat</u> <u>Sciences sociales, culture générale et classes sociales</u> <u>Les "Pères" de la Révolution tranquille</u>
- III.

Introduction

Retour à la table des matières

À un moment où leurs noms tendent à être oubliés principalement par les jeunes, Édouard Montpetit et Georges-Henri Lévesque, o.p., qui ont comme caractéristique commune d'avoir mis sur pied au Québec des Écoles des Sciences sociales, sont l'objet d'études bio-bibliographiques ¹. Écrits non pas par des spécialistes en histoire ou en sociologie des intellectuels, mais par d'anciens élèves et admirateurs de chacun des fondateurs, ces ouvrages n'ont de prétention ni scientifique ni littéraire: l'intention des auteurs est de rendre hommage et plus précisément de célébrer des intellectuels qui les ont profondément influencés. Chez Joubert, qui fut un des premiers élèves de Montpetit à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal, cette première préoccupation se double d'une seconde tout aussi importante: celle de rendre compte de sa passion, qui est de rechercher et de conserver avec soin et goût les livres anciens et rares. Dans une certaine mesure, l'histoire même de cet ouvrage (rapport entre l'auteur et le fondateur, rapport entre l'auteur et les autres admirateurs du fondateur, etc.) est tout aussi intéressante que l'histoire qu'on y raconte: celui-ci est en effet le fruit de quinze ans de travail, pendant lesquelles furent rencontrées diverses difficultés (relations avec les anciens collaborateurs ou des membres même de la famille de Montpetit, problèmes de financement de l'impression, etc.). Mais parce que cet ouvrage est profondément marqué par le rapport que son auteur entretient avec le fondateur-maître et plus généralement avec la culture (par exemple,

Joubert, R., Édouard Montpetit, 1881-1954, Éditions Élysée, Montréal, 1975. 450 p.; R. Parisé, Georges-Henri Lévesque, père de la renaissance québécoise, Alain Stanké, Montréal, 1976, 172 p.

goût ou manie de la collection) et aussi qu'il ne tient guère compte du contexte intellectuel, politique et économique, il demeure, sur le plan à la fois de l'organisation des données et de l'analyse, relativement faible: son seul mérite est de réunir une très grande quantité d'informations (postes, relations, voyages, opinions, etc.) au sujet d'un des intellectuels et idéologues dominants des années 1920-1950. En comparaison, le petit livre que Robert Parisé consacre au Père Lévesque a au moins la qualité d'être orienté vers la démonstration d'une hypothèse centrale, à savoir que le Père Lévesque est le "Père de la renaissance québécoise". Cependant, même si l'auteur parvient à dégager les grands axes de l'action et de la pensée sociale et politique du religieux "contestataire", son étude apparaît moins comme le résultat d'une recherche septématique que comme le rapport d'une longue entrevue.

Mais, au-delà de leurs faiblesses et de leurs qualités, ces deux ouvrages consacrés aux fondateurs des Écoles des Sciences Sociales de l'Université de Montréal (1920) et de l'Université Laval (1938), fournissent l'occasion (et certaines données) de s'interroger non seulement sur la signification mais aussi sur les conditions (sociales, culturelles, etc.) du développement des sciences sociales au Québec.

I. De l'Université au Sénat

Retour à la table des matières

La seule ressemblance entre Édouard Montpetit et le Père Lévesque, qui ont une vingtaine d'années de différence, ne se limite pas au seul fait d'avoir effectué une bifurcation de carrière (du droit ou de la théologie vers les sciences sociales) et d'avoir mis sur pied de nouvelles institutions universitaires, qui ont contribué à la formation de nouvelles catégories de spécialistes. Ces deux universitaires incarnent aussi un type d'intellectuel qui depuis la fin des années 1940 tend à disparaître: il s'agit de l'intellectuel qui est invité à occuper un tel nombre de postes qu'il donne l'impression de jouir du don d'ubiquité. Ainsi, Édouard Montpetit, qui reçoit de nombreuses gratifications intellectuelles (élection à la Société royale du Canada, à l'Académie royale de Belgique, enseignement à la Sorbonne, etc.), n'est pas seulement professeur en droit et en économie politique, directeur de l'École des Sciences Sociales et secrétaire de l'Université de Montréal: cet universitaire "lettré, élégant et

policé" est aussi (simultanément ou successivement) secrétaire de la Revue Trimestrielle Canadienne, secrétaire du comité France-Amérique, directeur à C.K.A.C. de l'émission "L'heure provinciale", membre-fondateur de l'A.C.F.A.S., président du comité de révision de la taxation provinciale, président de la commission des Assurances sociales du Québec, directeur de l'Enseignement technique, etc. Il en est de même du Père Lévesque: .les "Notes biographiques", que présente Robert Parisé, permettent de constater que celui-ci non seulement collectionne de nombreuses distinctions honorifiques mais aussi accède à de multiples responsabilités dans les milieux à la fois intellectuel et universitaire (président de la Canadian Political Science Association, vice-président de l'ACFAS, vice-président de la Société royale du Canada), coopératif (président du Conseil de la Coopération, directeur de la revue Ensemble) et politique (membre du Conseil Supérieur du travail de la Province de Québec, membre du Conseil Économique de la Province du Québec, membre de la Commission royale d'enquête sur l'avancement des Arts, Sciences et Lettres au Canada). Ces diverses responsabilités que ces universitaires cumulent leur confèrent une grande visibilité sociale (Montpetit par exemple, excelle dans la tâche de représentant tantôt de l'Université de Montréal tantôt des Gouvernements provincial et fédéral), les amènent à être présents dans les milieux politiques canadiens et québécois et les obligent à prendre position dans différents débats intellectuels et politiques. Pendant ses études et au début de sa carrière, protégé de Lomer Gouin et du Sénateur Dandurand, Montpetit est rapidement intégré, de par son milieu familial et par ses multiples fonctions, aux milieux "libéraux" de Montréal, de Québec et d'Ottawa: on l'invite même, en 1931 à entrer dans la politique active - il accepte d'abord puis, devant les critiques refuse - et a la fin de sa carrière, on le fait rêver a une nomination au Sénat canadien. Même si son milieu ne prédisposait pas particulièrement le jeune Lévesque à fréquenter les "grands" de ce monde, celui-ci s'intègre, dans le cadre de ses fonctions, aux milieux politiques fédéraux, devenant éminence grise et conseiller spirituel de Louis Saint-Laurent, premier ministre du Canada, et se voit aussi offrir, en remerciement des services rendus, un poste de sénateur.

Enfin, en raison même de leur grande visibilité sociale et de leur proximité avec des milieux différents, ces deux universitaires en viennent à remplir la fonction d'"intermédiaire privilégié" entre les intellectuels et les autorités politiques et religieuses et aussi, en tant que vulgarisateurs-conférenciers, entre les intellectuels et le grand public. De la part de tels intellectuels, qui sont ainsi situés au carrefour des milieux intellectuel, politique et religieux, il n'est guère étonnant qu'il y ait participation aux grands débats politiques et que leurs prises de positions politiques soient habituellement marquées par la modération. Ceci est particulièrement exact en ce qui concerne Édouard Montpetit: préférant présenter l'image de l'académicien au-dessus de la mêlée, celui-ci évite en effet de s'engager à fond dans les débats, manifeste discrètement ses opinions personnelles et joue "au conciliateur". Contraint par ses

diverses fonctions à rencontrer des intellectuels de diverses allégeances et des hommes politiques de partis différents, Montpetit peut difficilement ne pas adopter, comme d'autres intellectuels de sa génération (Jean Burchési, etc.), la "stratégie du diplomate": nationaliste (défense de la langue, de la culture et de la foi des Canadiens français), il n'est pas chauvin et demeure fervent fédéraliste; francophile, il n'en méprise pas pour autant d'entrer en contact avec des universitaires canadiens-anglais, américains ou anglais; amené à participer à la vie politique de son pays et à intervenir dans différents débats, il parvient à éviter la "politicaillerie"; bref, il réussit à s'engager tout en gardant ses distances et à parler tout en se refusant souvent de dire quelque chose. Le jugement sévère que le chanoine Lionel Groulx formule à l'égard de Montpetit n'est donc pas totalement arbitraire: il apparaît comme celui qui manque de "caractère et de décision", qui "se donne, mais en se donnant avec mesure, en reprenant" et qui "parle fort de temps à autres, mais toutes portes bien closes" ².

Chez le Père Lévesque, il y a aussi une telle attitude de conciliation (des contraires): celui-ci critique en effet des abus du capitalisme mais évite de remettre en question le système même; il condamne avec nuances les mouvements socialistes tout en dénonçant l'anti-communisme de Duplessis; prédicateur religieux, il revendique la déconfessionalisation des mouvements coopératif et syndical; la science sociale qu'il propose se veut à la fois "positive" et "normative"; etc. Cependant, en raison de la conjoncture intellectuelle et politique et aussi des réactions souvent violentes qu'elle soulève, cette attitude tend à se transformer en une "stratégie du contrepoids"; en opposition aux fractions de la petite bourgeoisie traditionnelle qui apparaissent trop "conservatrices", "cléricales" et "nationalistes", le Père Lévesque se range ou est rangé parmi les "libéraux", les "laïcs-hérétiques" et les "fédéralistes traites à la notion". Et le réformisme de cet universitaire, aussi modéré soit-il a postériori, apparaît révolutionnaire et la science sociale qu'il tente d'institutionnaliser, prend nécessairement et d'une façon beaucoup plus évidente, parti dans la lutte politique. Par exemple, le seul fait qu'un, des professeurs de la Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval enseigne les théories économiques de Keynes constitue alors une critique de la politique autonomiste de Duplessis et un appui aux politiques centralisatrices du Gouvernement fédéral. D'ailleurs, le Gouvernement provincial commandera, par le biais de la Commission sur les Problèmes Constitutionnels, une critique des théories de Keynes (et des politiques centralisatrices) à d'autres "économistes", professeurs à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal. Et, alors même que certains universitaires s'efforcent de mettre sur pied un enseignement plus "scientifique" de la sociologie, les responsables de l'enseignement technique (Service de l'aide à l'apprentissage) organise une diffusion systématique de la "sociologie catholique" dans les Écoles d'arts et métiers et

Groulx, Lionel, *Mémoires*, Tome 2, Montréal, Fidès, 1972, p. 178.

dans les écoles spécialisés. L'ancienne unanimité s'effrite... Et parce que la science (sociale) constitue un instrument ou une arme de légitimisation (ou de disqualification), elle devient un enjeu important.

II. Sciences sociales, culture générale et classes sociales

Retour à la table des matières

Lorsque l'on compare les Écoles des Sciences Sociales de l'Université de Montréal et de l'Université Laval, ces comparaisons portent habituellement sur le caractère (plus ou moins), scientifique de l'enseignement et de la recherche et aussi sur l'orientation (plus ou moins) nationaliste des professeurs. Sans être ni totalement fausses ni totalement sans intérêts, ces comparaisons risquent cependant de réduire l'analyse des fonctions sociales d'une institution d'enseignement à la seule étude des caractéristiques (d'orientation scientifique et d'opinion politique) des membres dé son corps professoral. Or tout aussi déterminant, dans le développement d'une discipline ou d'une institution universitaire, est son mode d'insertion sociale, c'est-à-dire les diverses utilisations qui en sont faites par différents groupes ou classes sociales en fonction même de leurs intérêts.

En 1920, lorsque Édouard Montpetit met sur pied, une École des Sciences sociales à l'Université de Montréal, son initiative est généralement bien accueillie: le triomphe du communisme en Russie et les progrès du socialisme en Europe, ainsi que les progrès de l'industrialisation au Canada et au Québec provoquent alors un vif intérêt pour les questions économiques et sociales. A un moment où les "destinées du monde inquiètent tous les cœurs", le directeur-fondateur de l'École, qui accorde une grande valeur et une grande place à la doctrine sociale de l'Église, n'a guère de difficulté à justifier l'intérêt de son oeuvre: les sciences sociales apparaissent comme des moyens de comprendre et de solutionner les "nouveaux problèmes sociaux" que sont "l'alcoolisme, la dépopulation, la désertion des compagnes, le surpeuplement et les maladies

des sociétés" ³. De plus, ces sciences sociales semblent pouvoir offrir de nouvelles préoccupations et aussi des postes à des jeunes qui n'ont pas d'autres choix que de s'orienter vers des professions libérales (droit) déjà saturées ou "encombrées" et d'"abandonner leurs loisirs à des riens, à des plaisirs d'une mondanité fiévreuse ou d'une monotonie vide" ⁴.

Tableau 1
Occupations des diplômés de l'École des Sciences Sociales de l'Université de Montréal, en 1935 ⁵

Occupation à l'entrée à l'École	Occupation		
	même occupation	Occupation différente	Total
Avocats, notaires, médecins, ingénieurs,	68.0%	32.0%	100% (50)
agronomes, pharmaciens			
Instituteurs (trices), infirmières (ers)	94.5%	5.5%	100% (70)

Si l'on considère l'occupation des diplômés de l'École des Sciences Sociales de l'Université de Montréal, son recrutement social apparaît relativement diversifié: parmi les trois cent trente-six diplômés, il y a en effet "trentetrois avocats, deux notaires, cinq médecins, six ingénieurs, onze infirmières, soixante-huit instituteurs et institutrices". Cependant, même si parmi ceux-ci l'un devient ministre, deux diplomates, onze fonctionnaires et vingt journalistes, la plupart ne parviennent pas à la "chose publique" et n'utilisent que très partiellement la "culture générale" qu'ils ont acquise. En fait, tous ceux qui y parviennent et, plus généralement; tous ceux qui connaissent une véritable bifurcation de carrière sont ceux-là mêmes qui occupent, avant d'entreprendre des études en sciences sociales, ou qui ont, de par la formation universitaire qu'ils ont reçue, toutes les chances objectives d'occuper des positions supérieures: en effet, si l'on compare les deux populations de diplômés au sujet desquelles des informations sont disponibles, c'est-à-dire celle des professions libérales (avocats, notaires, médecins, ingénieurs) et celle des instituteurs (trices) et des infirmiers (ières), il apparaît que ce sont les membres des professions libérales qui changent le plus souvent d'occupation. Par exemple, parmi la trentaine d'avocats diplômés de l'École, plus d'une dizaine abandonnent la pratique du droit soit pour devenir diplomates, soit pour enseigner à l'université, soit pour entrer dans la fonction publique.

Montpetit, Édouard, "Les Universités et l'enseignement des sciences politiques et sociales", *La Revue Trimestrielle Canadienne*, déc. 192 1, p. 403.

Perrault, A., "Les professions libérales", L'Action française, vol. IV, no 3, mars 1970, p. 105.

⁵ Annuaire de l'École des Sciences Sociales, Économiques et politiques, 1935-1936, Université de Montréal, Montréal, p. 4.

Ainsi, même si l'enseignement des sciences sociales est, durant les quinze premières années, largement distribué à diverses catégories sociales (des classes moyennes et supérieures) et qu'il y a une plus grande "démocratisation" que dans les autres Facultés et Écoles, l'utilisation de ce capital culturel demeure très inégale: elle est fonction du capital culturel que les diplômés ont auparavant accumulé et donc, puisque l'accès aux facultés professionnelles est réservé aux classes supérieures, en fonction de leur origine sociale.

Il apparaît donc qu'une des fonctions sociales de l'enseignement des sciences sociales est alors de permettre aux membres des professions libérales de "conserver, comme l'indique Perrault lui-même, le prestige dont les entoure notre société" et, plus précisément, d'assurer, par cette sorte de "conversion", la perpétuation de leur domination (intellectuelle et politique). En d'autres termes, alors même que l'École des Sciences sociales se donne comme objectif de participer à une véritable "restauration sociale" et par là à une certaine modification de la structure des rapports sociaux, celle-ci ne contribue en fait, par la contribution même qu'elle apporte à la reproduction de la structure de la distribution du capital culturel entre les classes sociales, qu'à la reproduction de cette structure des rapports sociaux: les membres des professions libérales et aussi les intellectuels canadiens-français, qui constituent avec les petits entrepreneurs et les petits commerçants, la petite bourgeoisie traditionnelle, "survivent" en tant que "classe ethnique", c'est-à-dire en tant que classe politiquement dominante d'un groupe ethnique lui même dominé. 6 Toutefois, l'École des Sciences sociales ne parvient, semble-t-il, à assumer cette tâche que très imparfaitement, car ne s'opère pas parallèlement une transformation, i.e. "modernisation" de l'appareil bureaucratique d'État, qui aurait entraîné le renouvellement du "personnel politique" (politiciens, hauts fonctionnaires, diplomates, etc.). Plus de quinze ans, après la fondation de l'École, Édouard Montpetit espère toujours que le "pays utilise les compétences que celle-ci a formées".

Introduite par Marcel Rioux et Jacques Dofny, cette notion de "classe ethnique" a été, depuis le début des années 1960, l'objet d'un vif débat. L'identification que les auteurs ont faite entre classe (inférieure) et ethnie (canadienne-française) est apparue à plusieurs et avec raison, largement abusive. Cependant, il y a intérêt à conserver cette notion pour caractériser la classe sociale ou la fraction de classe, ou même l'alliance de diverses fractions et classes sociales qui, dans un groupe ethnique économiquement dominé, occupe une position politiquement dominante, qui s'attribue la fonction "d'intermédiaire" et qui cherche à fondre les différences de classes en une identité nationale (nationalisme).

III. Les "Pères" de la Révolution tranquille

Retour à la table des matières

À première vue, c'est-à-dire si l'on ne considère que des déclarations officielles des responsables et les présentations de programme d'enseignement (annuaires), l'École des Sciences Sociales de l'Université Laval qui est mise sur pied en 1932 et qui est alors rattachée à l'École supérieure de philosophie, n'apparaît pas très différente de celle de l'Université de Montréal: il s'agit de seconder l'École Sociale Populaire et les Semaines sociales du Canada et de s'occuper de "la formation d'apôtres laïcs". Même lorsqu'en 1938 sous la direction du Père Lévesque, l'École est réorganisée (création d'un programme d'étude dont les cours réguliers de jour conduisent au baccalauréat et à la licence), les intentions demeurent les mêmes: parce que l'École continue de se donner comme d'ailleurs l'Université, une "mission" religieuse, celle-ci "accentue l'enseignement de la philosophie sociale et de la philosophie politique et donne une importance prépondérante à la doctrine sociale des Encycliques pontificales". 7

Mais, par le fait de transformer l'enseignement des sciences sociales en un enseignement *régulier de jour*, l'on modifie alors les conditions d'accès à la formation en sciences sociales de même que le rapport que les étudiants entretiennent à la fois avec leurs études et avec leur (futur) marché du travail. Même si l'École des sciences sociales de l'Université Laval se présente toujours comme "un excellent moyen de culture générale" et qu'elle offre son enseignement aux étudiants en droit et en lettres et aussi aux "intellectuels professionnels, hommes d'affaires, bref à tous ceux qui prétendent être l'élite", celle-ci recrute, de par les nouvelles exigences d'admission et de formation, une population qui se différencie nettement des autres populations antérieures d'étudiants en sciences sociales: pour la plupart démunis de toute autre formation universitaire ou professionnelle, ces "nouveaux" étudiants, qui auraient

⁷ R.P. Gonzague Poulin, o.f.m., "L'enseignement des sciences sociales dans les universités canadiennes", *Culture*, vol. 2, 1941, p. 342

pu vraisemblablement s'orienter vers la théologie, le droit ou la médecine, ne peuvent compter, pour s'insérer dans divers marchés de travail, que sur la valeur, à la fois intellectuelle et sociale, du titre qu'ils obtiennent. Tous les efforts des responsables au cours des premières années sont d'ailleurs de hausser le "sérieux" de l'enseignement et de la recherche-engagement de professeurs "compétents", tel le R.P. Delos, o.p., ou le sociologue américain Everett Cherrington Hugues -tout en démontrant, de façon tangible et à court terme, l'utilité sociale de l'École et de ses diplômés (création du Conseil supérieur de la coopération, diffusion de la revue *Ensemble*, mise sur pied d'un Service d'éducation populaire, etc.).

Toutes ces modifications pédagogiques ne sont évidemment pas totalement indépendantes de transformations sociales, politiques et économiques (industrialisation, urbanisation, sécularisation, etc.), mais celles-ci n'affectent les premières qu'en autant que, par une restructuration des rapports entre groupes et classes sociales, elles changent leurs intérêts et leurs attitudes à l'égard du savoir et de l'école. D'une analyse des écrits et des actions des professeurs et des étudiants en sciences sociales de l'Université Laval, la tentation est grande de conclure, comme le fait Bernard Parisé, que ces "nouveaux" intellectuels sont les "pères" de la Révolution tranquille. Une telle démarche intellectuelle est largement, d'un point de vue méthodologique, déficiente puisqu'elle conduit à s'interroger sur la signification sociale d'une pratique sans effectuer au préalable une étude des conditions sociales de possibilité. Or, si le développement des sciences sociales à Québec et la Révolution tranquille, i.e. la modernisation des appareils de l'État provincial, apparaissent si étroitement reliés l'un à l'autre, c'est beaucoup moins parce que l'un est la cause de l'autre que parce que l'un et l'autre coïncident et répondent à des transformations de la structure sociale québécoise.

Les transformations économiques qui modèlent l'infrastructure québécoise à la suite de la Seconde Guerre Mondiale (diminution de la part relative des petites entreprises individuelles, installation des relations plus diversifiées et plus complexes entre les unités économiques, modification du mode d'organisation et de gestion, etc.) entraînant une modification des conditions de reproduction de la structure des rapports entre les groupes canadien-anglais et canadien-français et affectent considérablement le poids (et aussi le pouvoir) de la petite bourgeoisie traditionnelle. Afin de conserver les postes à hauts revenus et aussi de se reproduire en tant que groupes "d'intermédiaires", c'està-dire en tant que classe dominante d'un groupe ethnique dominé, cette ancienne classe "ethnique" doit modifier ses stratégies de reproduction (qui deviennent des stratégies de conversion vers de "nouvelles" occupations) et aussi s'élargir (en une "nouvelle" petite bourgeoisie) et se fractionner. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si les années 1950 et 1960, pendant lesquelles le Parti libéral sous la direction de Georges-Émile Lapalme se réorganise et acquiert un poids politique plus grand, sont marquées à la fois par le développement de l'enseignement collégial et supérieur, par des nationalisations, par des réformes de l'appareil d'État et par une plus forte mobilité au sein du groupe ethnique canadien-français: sans altérer profondément la division sociale du travail entre les groupes ethniques, ces diverses mesures assurent une redistribution des postes supérieurs ou à hauts revenus en faveur principalement des membres de la petite bourgeoisie et leur confèrent le droit ou la légitimité d'accéder à ces postes en leur distribuant les titres ou les diplômes nécessaires.

Tableau 2
Origine sociale des diplômés de quelques facultés de l'Université Laval, 1947-1968

	Facultés					
Occupation du père	Facultés	Médecine	Droit	Sciences	Sciences	
	Théologie	1948-65 ⁹	1947-63 ¹⁰	sociales	1947-65 ¹²	
	1947-68 ⁸			1947-65 ¹¹		
	%	%	%	%	%	
Professions libérales	7.8	24.9	39.9	24.3	16.1	
Propriété, administration	8.2	-	9.2	5.0	13.4	
		27.1				
Commerce, finance	9.4	-	19.1	22.0	15.3	
Employés de bureau	7.4	7.7	10.3	9.2	10.7	
Ouvriers	28.3	22.5	14.6	24.3	31.9	
Cultivateurs	33.5	15.5	6.3	13.7	9.9	
Autres	5.3	2.3	6.7	1.4	2.7	
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	
	(729)	(1774)	(446)	(218)	(1401)	

Dans l'élargissement de la petite bourgeoisie canadienne-française dont les membres contrôlent l'appareil de l'État provincial et occupent des positions intermédiaires (et d'intermédiaires) dans les entreprises privées, il apparaît que la contribution des sciences sociales est loin d'être négligeable: celles-ci n'ont pas seulement fourni un nouveau discours (idéologique) et les compétences nécessaires à la conception et à l'élaboration de pratiques politiques nouvelles

Source: Régis Langelier, L'évolution des origines sociales des finissants en médecine de l'Université Laval, de 1948 à 1965, Faculté des Sciences de l'Éducation, Université Laval, 1967, p. 55.

Source: Raymond Gaudreau, L'évolution des origines sociales des finissants en théologie de l'Université Laval, de 1947 à 1968, Faculté des Sciences de l'Éducation, Université Laval, 1969, p. 128.

Source: Paul P. Chicoine, Évolution des origines sociales des finissants en droit à l'Université Laval (1947-1965), Faculté des Sciences de l'Éducation, Université Laval, 1967, tableau XIV.

Source: Marius Plante, Évolution des origines sociales des diplômés de la Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval (1947-1967), Faculté des Sciences de l'Éducation, Université Laval, 1968, tableau XVII.

Source: André Cloutier, Évolution des origines sociales des diplômés de la Faculté des Sciences de l'Université Laval, de 1947 à 1965, Faculté des Sciences de l'Éducation, Université Laval, 1968, p. 192.

(néo-libéralisme" ou "interventionnisme"), elles ont aussi constitué, à un moment où le système universitaire se développe, de "nouvelles" voies d'accès à des postes supérieurs (en particulier dans la fonction publique provinciale et fédérale).

D'ailleurs, les années pendant lesquelles la proportion de diplômés de la Faculté des Sciences Sociales de l'Université Laval issus de la petite bourgeoisie traditionnelle (en particulier, professions libérales et commerce) est la plus élevée, sont les années 1956-1962, c'est-à-dire les années du début de la "Révolution tranquille": d'au moins de 50% entre 1947-1956, le pourcentage de diplômés en sciences sociales dont le père est soit membre d'une profession libérale, soit petit entrepreneur, soit commerçant, passe entre 1956 et 1962 à plus de 60%. Et si on compare le recrutement social de cette Faculté à d'autres facultés dites "traditionnelles" (droit, médecine, etc.), il ne semble pas, si ce n'est que la proportion de fils d'ouvriers est sensiblement plus élevée, qu'il soit très différent: les sciences sociales constituent, jusqu'à la moitié des années 1960, un excellent "refuge" pour plusieurs fils (et filles) de notables québécois de langue française.

Une des caractéristiques distinctives des sciences sociales au Québec est donc d'être à la fois le produit et l'expression d'une crise qui avant d'être culturelle fut d'abord structurelle. Il y a bien, au début des années 1960, ce qu'on a appelé la "Fin de l'unanimité", mais cette disparition du consensus (idéologique) n'est pas le "fruit" du seul travail des "nouveaux" intellectuels que sont les spécialistes en sciences humaines et en sciences sociales: cet effritement idéologique coïncide en fait avec le fractionnement même de la classe dominante canadienne-française, qui doit alors répondre aux exigences contradictoires de sa propre reproduction et de la reproduction des rapports (de domination) entre les groupes ethniques canadien- français et canadien anglais.

Fin du texte